

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

OCTOBRE 2007

RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC À LA DEMANDE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du Programme sur les infrastructures de la taxe d'accise fédérale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nous a demandé d'installer un nouveau tuyau d'amenée entre l'usine de traitement et le village de Saint-Rémi. Cette demande fait suite aux analyses effectuées au cours de cet été, au coût de 10 255 \$. Il exige que ces travaux, évalués à 73 000 \$, soient réalisés avant l'hiver 2007-2008. Lorsque ces travaux seront réalisés, la municipalité pourra utiliser le reste de la somme prévue au programme pour réaliser les projets de voirie municipale.

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSTALLATION DE BONBONNES DE GAZ PROPANE PRÈS DES RÉSIDENCES

Un règlement sur la localisation et l'installation de bonbonnes de gaz propane est en vigueur dans la municipalité. De façon générale, ce règlement traite de l'entreposage, de la signalisation obligatoire et de l'installation des contenants de propane. Ce règlement a été rendu nécessaire pour assurer la sécurité des

contribuables et du personnel de la municipalité, en particulier des pompiers qui doivent intervenir en cas d'incendie.

Si vous désirez plus d'informations sur vos installations, communiquez avec le bureau de l'hôtel de ville.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Le règlement sur la vidange des fosses septiques est en vigueur depuis janvier 2007. Les propriétaires résidents ne doivent pas dépasser 2 ans sans faire effectuer la vidange par une entreprise reconnue. Une pièce justificative (le reçu de la vidange) doit parvenir à l'hôtel de ville aux soins de Mme Jocelyne Paquette. La vidange suivante s'effectuera dans les 2 années à partir de la date indiquée au reçu de l'entrepreneur.

Cependant, toutes les installations septiques des résidences permanentes devront avoir été vidangées une première fois avant la fin de 2008.

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 21 octobre jusqu'au 26 mai, la collecte des rebuts se fait aux 2 semaines pour les 2 bacs, le lundi pour le bac noir et le mardi pour le vert. Ainsi, les prochaines collectes auront lieu les 29 et 30 octobre.

PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre de sa démarche, les membres du conseil tiendront des réunions d'information et de consultation sur ce projet. Lors de ces rencontres, des informations seront transmises quant aux raisons qui motiveraient ce changement.

Les réunions se tiendront à Saint-Rémi, jeudi le 22 novembre, à 19h30 à l'hôtel de ville et à Vendée, vendredi le 23 novembre, à 19h30 au Centre Cyrille-Garnier.

CITATION DE L'ÉGLISE DE VENDÉE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le processus pour citer un bâtiment comme « patrimoine municipal » prévoit une assemblée publique de consultation au cours de laquelle toute personne pourra formuler des commentaires. Les membres du Comité Consultatif d'Histoire et du Patrimoine ont fixé cette rencontre à vendredi le 16 novembre prochain, à 19h30, à l'église de Vendée. Après la consultation, il y aura une présentation du premier film de Claude Jutra, « le Dément du lac Jean-Jeunes », tourné à Vendée en 1948. Cette présentation durera une vingtaine de minutes.

Le C.C.H.P. prévoit enclencher ce processus de citation avec les églises de Saint-Rémi et de Rockway Valley, au cours de 2008.

INTERNET HAUTE VITESSE

Suite à une visite des responsables du programme d'Internet haute vitesse de la MRC des Laurentides, le conseil procédera dans le secteur de Vendée à une analyse de rendement à partir du village. Quant à Saint-Rémi, quelques diffuseurs potentiels pourraient être intéressés à installer un réseau. Rockway Valley pourrait aussi être desservi, dépendamment du nombre de clients et des analyses à venir.

L'objectif de la municipalité est de rechercher la meilleure solution aux plus bas coûts pour les citoyens.

RÉFECTION DE LA RUE AMHERST

Le ministère des Transports a terminé la reconstruction de la rue Amherst. Le conseil prévoyait installer une halte routière mais le ministère de l'Environnement ne nous autorise pas à remblayer la partie adjacente à la guérite actuelle car selon eux, cet endroit constitue un « milieu humide » à protéger. D'autres sites sont actuellement envisagés pour l'été 2008. De plus, une demande sera faite pour identifier quatre traverses de piétons sur la rue principale, accompagnées d'autres mesures pour ralentir la vitesse.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES LACS

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, dans le cadre de la lutte aux cyanobactéries, a fait savoir que le programme de surveillance des lacs serait élargi en 2008 passant de 200 à 700 lacs.

M. Louis Turmel, conseiller responsable du dossier, a demandé l'inscription du lac de la Mine et du lac Rémi. Ce programme prévoit, entre autres, des analyses d'eau régulières qui donnent un profil de l'évolution de la qualité du plan d'eau.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL À VENDÉE

La prochaine séance régulière du conseil se tiendra le 12 novembre prochain au Centre Cyrille-Garnier, à 19h30 et sera précédée, à 19h00, d'une assemblée de consultation publique portant sur l'adoption d'un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage en ce qui a trait au pourcentage d'occupation du sol dans les zones 34-M, 39-V et 40-V.

AVIS AUX ABONNÉS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Au cours de la semaine du 29 octobre au 2 novembre, les employés municipaux procéderont au nettoyage du réseau d'aqueduc. L'eau demeurera potable mais il est possible qu'il y ait une baisse de pression ou de l'eau brouillée à certains moments.

Bernard Lapointe, maire

LA GUIGNOLÉE DE L'ÉTINCELLE

La guignolée de l'Étincelle se fera les 24 et 25 novembre à Vendée et le 15 décembre à Saint-Rémi et Rockway Valley.

Pour ceux et celles qui désirent obtenir un panier de Noël, vous avez jusqu'au 5 décembre pour en faire la demande au (819) 687-8130. N'hésitez pas à laisser un message sur la boîte vocale.

JOURNÉE V.I.P. VACCINATION-INFORMATION- PRÉVENTION

La Table de concertation « soutien à domicile » de la MRC des Laurentides et le CSSS des Sommets organisent une journée V.I.P. à Vendée, le 9 novembre prochain, au centre Cyrille-Garnier, de 9h00 à 15h00.

Lors de cette journée, les services suivants seront offerts gratuitement:

Vaccination contre la grippe pour les personnes de 60 ans et plus, les personnes souffrant de troubles chroniques et les gens vivant sous le même toit que celles-ci.

Vaccination contre le pneumocoque pour les 65 ans et plus et les malades chroniques qui n'ont jamais reçu le vaccin.

Information-prévention : des personnes ressources seront présentes pour vous informer sur les services de prévention et de traitement disponibles dans la région.

Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour cette journée.

